



Habitants  
10 467 366

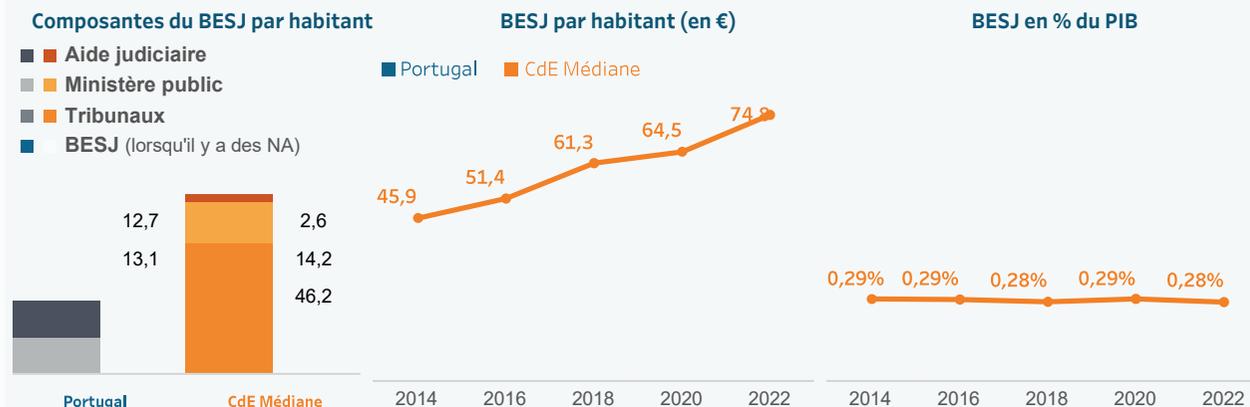


PIB par habitant  
23 287 €  
CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel  
18 729 €  
CdE Médiane 22 878 €

## Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



**Budget :** Selon les données disponibles, le budget exécuté du ministère public au Portugal est de 137 208 499 €, ce qui reflète une diminution de 4% par rapport à 2020. Le budget du système judiciaire ne peut pas être calculé, la donnée sur le budget des tribunaux n'étant pas disponible. Le budget exécuté de l'aide judiciaire est de 133 191 222 €, ce qui équivaut à 12,7 € par habitant, soit environ cinq fois la médiane du CdE.

**Professionnels et égalité de genre:** Le nombre de professionnels pour 100 000 habitants est aligné à la médiane du CdE, sauf pour les avocats qui sont plus du double de la médiane du CdE. En 1ère instance, la distribution des juges et des procureurs est en faveur des femmes. Toutefois, dans les instances les plus élevées, le pourcentage de femmes diminue considérablement à 33% et 29% respectivement, mettant en lumière le phénomène de plafond de verre pour ces catégories.

**Aide judiciaire:** En 2022, une nouvelle application informatique - APJ ELETRÓNICO - a été développée pour soumettre, traiter et décider des demandes d'aide judiciaire formulées par des personnes physiques (avec un numéro d'identification de sécurité sociale). Cette application assure la dématérialisation, la simplification et l'interopérabilité lors de la procédure de demande d'aide judiciaire, dans le but de contribuer à respecter le délai légal de la décision.

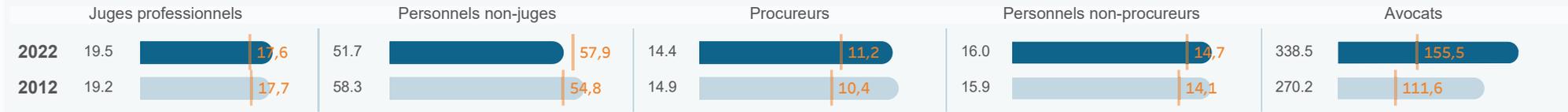
**Formation spécifique pour les procureurs:** Le Portugal fait partie des quelques États/entités qui ont également des sections intégrées spécialisées dans les départements d'instruction et des poursuites pénales, en particulier pour les affaires de violence domestique et de violence sexuelle impliquant des mineurs. En effet, les procureurs de ces sections sont responsables en matière d'instruction pénale et de droit de la famille et des enfants.

## Efficacité - Disposition Time (jours)

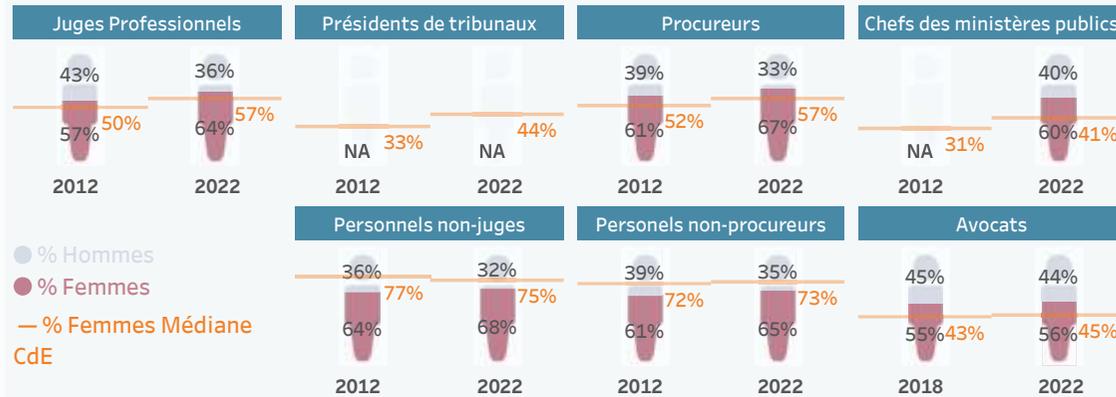


**Efficacité :** Les tribunaux restent les plus efficaces en 3ème instance, la justice pénale étant le domaine de droit le plus efficace. Dans l'ensemble, les affaires administratives ont les DT les plus élevés parmi toutes les matières. En particulier, ce type d'affaires en deuxième instance ont le CR le plus faible (78,4 %) et leur DT est de 1 054 jours (plus de cinq fois la médiane du CdE). Les affaires administratives de 1ère instance ont également un DT supérieur à la médiane du CdE. Cependant, les tribunaux traitant ces affaires ont régulièrement réduit l'arriéré, en maintenant leur CR bien supérieur à 100 % ces derniers cycles.

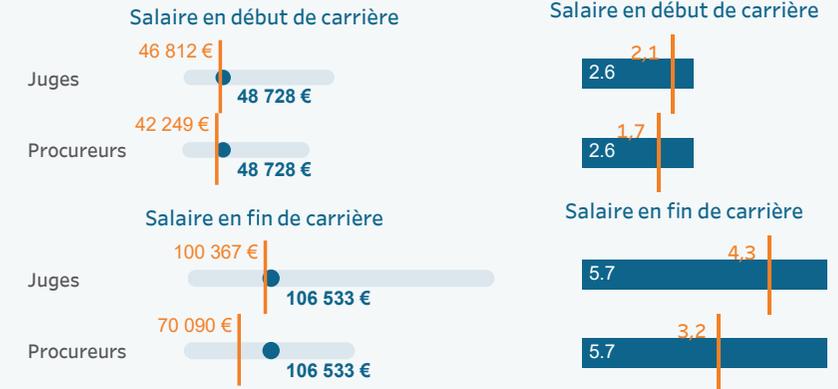
## Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



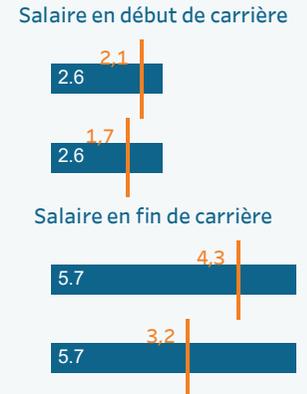
## Égalité de genre



## Salaires bruts absolus



## Ratio avec le salaire moyen brut annuel

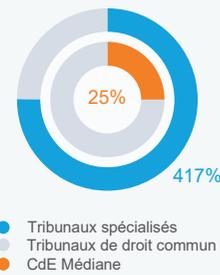


## Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel\*



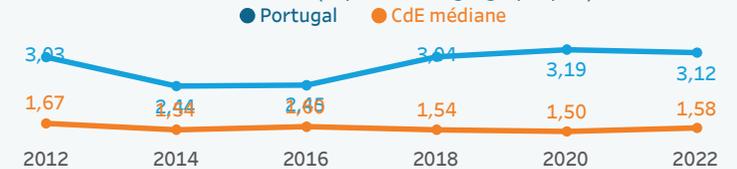
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



\*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

## Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) \*100

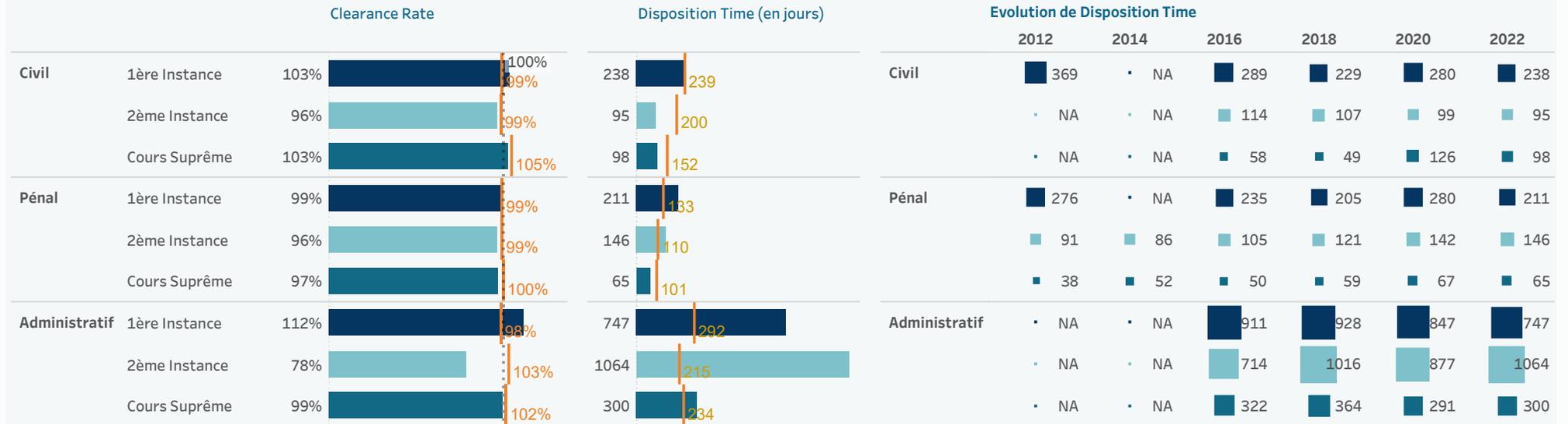
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue  
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) \*365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

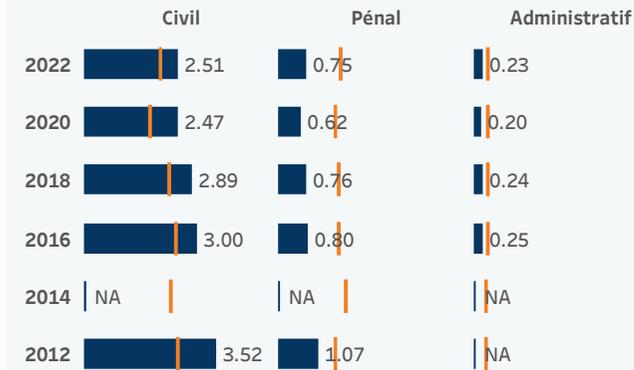
■ Portugal  
 ■ CdE Médiane

Instance  
 ■ 1ère Instance  
 ■ 2ème Instance  
 ■ Cours Suprême

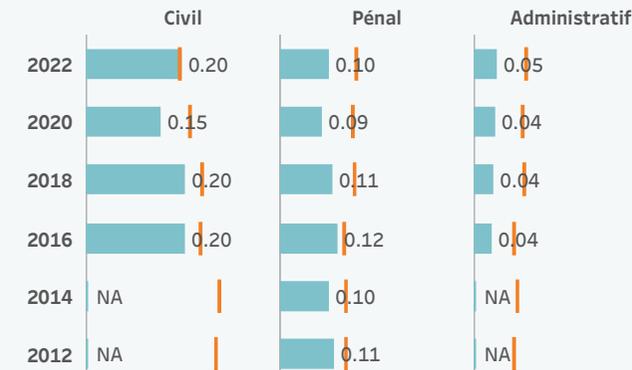


## Affaires nouvelles

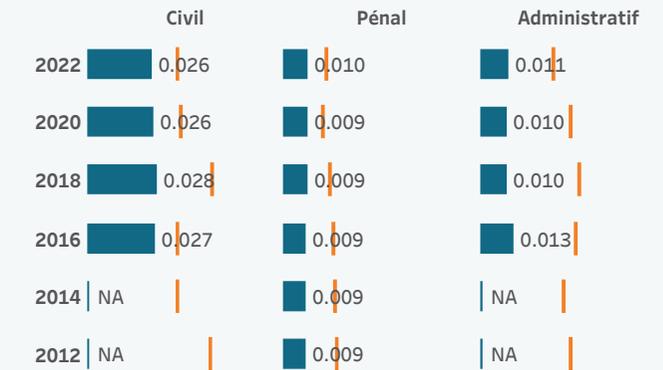
### Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



### Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants



### Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants

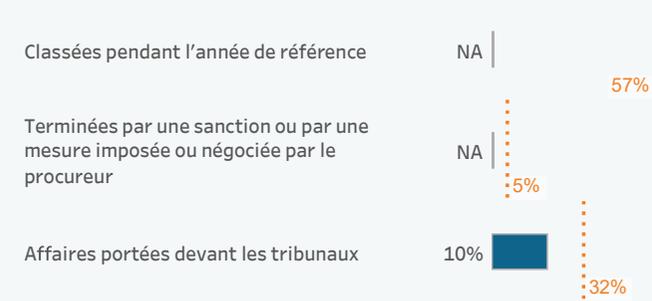


Ministère public

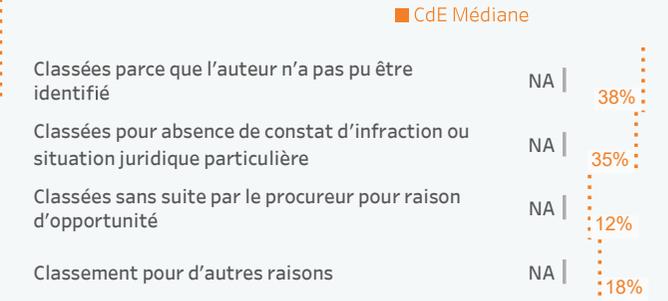
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



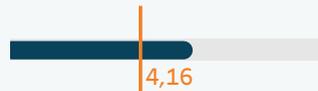
Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

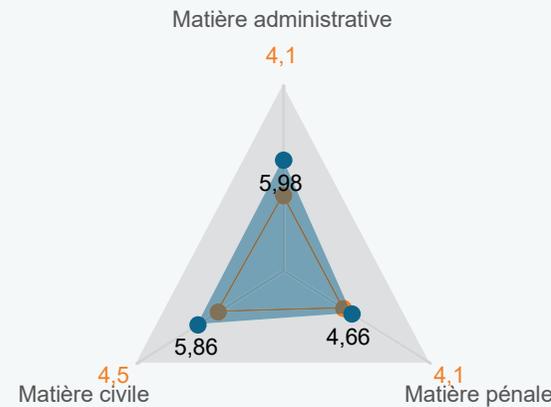
Taux de déploiement total : **5,53**



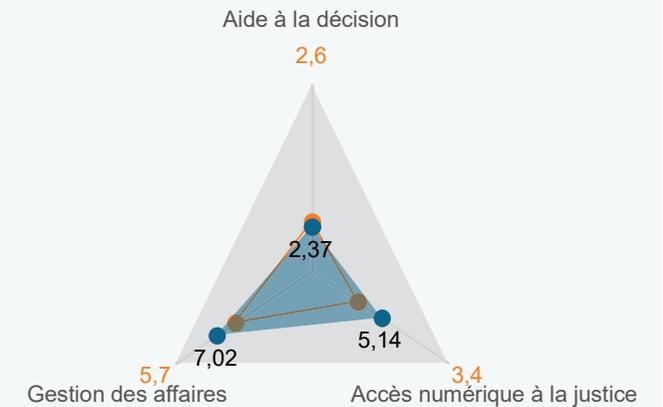
Taux d'utilisation total : **4,23**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://dre.pt>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<http://www.dgsi.pt>

Informations sur le système judiciaire

<https://justica.gov.pt/>